

**LE VÉHICULE (à remplir par l'ancien propriétaire)**

(A) Numéro d'immatriculation du véhicule (E) Numéro d'identification du véhicule (B) Date de 1<sup>re</sup> immatriculation du véhicule

(D.1 Marque) (D.2 Type, variante, version) (J.1 Genre national) (D.3 Dénomination commerciale)

Kilométrage inscrit au compteur du véhicule : \_\_\_\_\_

Présence du certificat d'immatriculation :

OUI – numéro de formule 2 10 \_\_\_\_\_  
(figure sur le 1<sup>er</sup> volet du certificat d'immatriculation de type AB-123-CD)

NON – Motif d'absence de certificat d'immatriculation : \_\_\_\_\_

ou (I) date du certificat d'immatriculation \_\_\_\_\_  
(si ancien format d'immatriculation de type 123 AB 45)

**Ancien propriétaire**

Personne physique ou entreprise individuelle – Sexe : M  F   
 Personne morale

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_  
NOM, NOM D'USAGE le cas échéant et PRÉNOM ou RAISON SOCIALE N° SIRET, (le cas échéant)

Adresse complète : \_\_\_\_\_  
N° de la voie Extension (bis, ter, ...) Type de voie (avenue, etc.) Nom de la voie  
Code postal Commune

Certifie (veuillez cocher la case correspondante) :  céder  céder pour destruction

Le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ h \_\_\_\_\_ le véhicule désigné ci-dessus.

Je certifie en outre (veuillez cocher la case correspondante):

- Avoir remis au nouveau propriétaire un certificat établi depuis moins de quinze jours par le ministre de l'Intérieur, attestant à sa date d'édition de la situation administrative du véhicule;
- Que ce véhicule n'a pas subi de transformation notable susceptible de modifier les indications du certificat de conformité ou de l'actuel certificat d'immatriculation;
- Que ce véhicule est cédé pour destruction à un professionnel de la destruction des véhicules hors d'usage (VHU) portant le n° d'agrément : \_\_\_\_\_. (Le numéro d'agrément VHU du professionnel acquéreur est obligatoire si le véhicule est une voiture particulière, une camionnette ou un cyclomoteur à trois roues. La liste des professionnels agréés est disponible sur <https://immatriculation.ants.gouv.fr>).

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature de l'ancien propriétaire,  
(Pour les sociétés : nom et qualité  
du signataire et cachet)

**Nouveau propriétaire**

Personne physique ou entreprise individuelle – Sexe : M  F   
 Personne morale

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_  
NOM, NOM D'USAGE le cas échéant et PRÉNOM ou RAISON SOCIALE N° SIRET, (le cas échéant)

Né (e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_  
N° de la voie Extension (bis, ter, ...) Type de voie (avenue, etc.) Nom de la voie  
Code postal Commune

Certifie (veuillez cocher la case correspondante) :

- Acquérir le véhicule désigné ci-dessus aux dates et heures indiquées par l'ancien propriétaire;
- Avoir été informé de la situation administrative du véhicule.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature du nouveau propriétaire,  
(Pour les sociétés : nom et qualité  
du signataire et cachet)

**LE VÉHICULE (à remplir par l'ancien propriétaire)**

(A) Numéro d'immatriculation du véhicule (E) Numéro d'identification du véhicule (B) Date de 1<sup>re</sup> immatriculation du véhicule

(D.1 Marque) (D.2 Type, variante, version) (J.1 Genre national) (D.3 Dénomination commerciale)

Kilométrage inscrit au compteur du véhicule : \_\_\_\_\_

Présence du certificat d'immatriculation :

OUI – numéro de formule 2 0 \_\_\_\_\_  
(figure sur le 1<sup>er</sup> volet du certificat d'immatriculation de type AB-123-CD)

NON – Motif d'absence de certificat d'immatriculation : \_\_\_\_\_

ou (I) date du certificat d'immatriculation \_\_\_\_\_  
(si ancien format d'immatriculation de type 123 AB 45)

**Ancien propriétaire**

Personne physique ou entreprise individuelle – Sexe : M  F   
 Personne morale

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_  
NOM, NOM D'USAGE le cas échéant et PRÉNOM ou RAISON SOCIALE N° SIRET, (le cas échéant)

Adresse complète : \_\_\_\_\_  
N° de la voie Extension (bis, ter, ...) Type de voie (avenue, etc.) Nom de la voie  
Code postal Commune

Certifie (veuillez cocher la case correspondante) :  céder  céder pour destruction

Le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ h \_\_\_\_\_ le véhicule désigné ci-dessus.

Je certifie en outre (veuillez cocher la case correspondante):

- Avoir remis au nouveau propriétaire un certificat établi depuis moins de quinze jours par le ministre de l'Intérieur, attestant à sa date d'édition de la situation administrative du véhicule;
- Que ce véhicule n'a pas subi de transformation notable susceptible de modifier les indications du certificat de conformité ou de l'actuel certificat d'immatriculation;
- Que ce véhicule est cédé pour destruction à un professionnel de la destruction des véhicules hors d'usage (VHU) portant le n° d'agrément : \_\_\_\_\_. (Le numéro d'agrément VHU du professionnel acquéreur est obligatoire si le véhicule est une voiture particulière, une camionnette ou un cyclomoteur à trois roues. La liste des professionnels agréés est disponible sur <https://immatriculation.ants.gouv.fr>).

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature de l'ancien propriétaire,  
(Pour les sociétés : nom et qualité  
du signataire et cachet)

**Nouveau propriétaire**

Personne physique ou entreprise individuelle – Sexe : M  F   
 Personne morale

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_  
NOM, NOM D'USAGE le cas échéant et PRÉNOM ou RAISON SOCIALE N° SIRET, (le cas échéant)

Né (e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_  
N° de la voie Extension (bis, ter, ...) Type de voie (avenue, etc.) Nom de la voie  
Code postal Commune

Certifie (veuillez cocher la case correspondante) :

- Acquérir le véhicule désigné ci-dessus aux dates et heures indiquées par l'ancien propriétaire;
- Avoir été informé de la situation administrative du véhicule.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature du nouveau propriétaire,  
(Pour les sociétés : nom et qualité  
du signataire et cachet)

# OÙ ENVOYER LE CERTIFICAT DE CESSION ?



## Vous êtes le vendeur du véhicule ?

Après la vente de votre véhicule, il s'agit d'effectuer sous 15 jours, la déclaration de cession en ligne de votre véhicule. Vous serez alors déchargé des éventuels PV de l'acheteur. Déclarez la cession du véhicule en ligne :

[www.declaration-cession.fr](http://www.declaration-cession.fr)



## Vous êtes l'acheteur du véhicule ?

La législation française impose un délai de 30 jours après la vente du véhicule pour changer le propriétaire de la carte grise. Changez le titulaire de la carte grise en ligne :

[www.portail-cartegrise.fr](http://www.portail-cartegrise.fr)

**Portail-Cartegrise .fr**

Service d'immatriculation de véhicules